



COMPTES ANNUELS

INVIVO FOUNDATION

83 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE 75016 PARIS

DATE DE CLOTURE : 30/06/2024

certifié conforme

22-11-2024 | 06:01:39 CET

Signé par :

DBD03EC88DD94F2...

Sommaire

1 - Bilan actif.....	3
2 - Bilan passif.....	4
3 - Compte de résultat.....	5

ANNEXE

4 - Faits caractéristiques.....	7
5 - Règles et méthodes.....	8
6 - Actif immobilisé.....	9
7 - Actif circulant.....	10
8 - Autres informations.....	11

1 - Bilan actif

BILAN - ACTIF (en euros)	Exercice au 30/06/2024			30/06/2023
	Brut	Amort. / Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matér. et outill. industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés				
Immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de mise en équiv.				
Titres de participations	50 000	0	50 000	0
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	50 000	0	50 000	0
ACTIF IMMOBILISÉ	50 000	0	50 000	0
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 223		1 223	
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	50 000	0	50 000	110 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
Créances	51 223	0	51 223	110 000
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	138 618	0	138 618	324 978
Disponibilités	138 618	0	138 618	324 978
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT	189 841	0	189 841	434 978
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	239 841	0	239 841	434 978

2 - Bilan passif

BILAN - PASSIF (en euros)	30/06/2024	30/06/2023
Fonds Propres (dotation en capital consommable)	15 000	15 000
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	0	186 988
Fonds propres consommables	134 885	117 609
Apports		
Legs et donations		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
CAPITAUX PROPRES	149 885	319 597
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes financières	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 868	3 000
Dettes des legs ou donations	85 088	112 382
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Dettes non financières	89 956	115 382
Produits constatés d'avance		
DETTES	89 956	115 382
Ecart de conversion Passif		
GENERAL - PASSIF	239 841	434 978

3 - Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Exercice au 30/06/2024			30/06/2023	Variation N / N-1
	France	Exportations	Total		
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services					
Chiffres d'affaires nets					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
Consommation de la dotation consommable			346 712	238 238	108 474
Produits d'exploitation			346 712	238 238	108 474
Achats de marchandises					
Variation de stock de marchandises					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock de matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes			346 712	238 238	108 474
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements					
Dotations aux dépréciations des immobilisations					
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges					
Charges d'exploitation			346 712	238 238	108 474
RESULTAT D'EXPLOITATION			0	0	0
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Produits financiers					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Charges financières					
RESULTAT FINANCIER			0	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0	252 288	(252 288)
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Produits exceptionnels			0	252 288	(252 288)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0	65 300	(65 300)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Charges exceptionnelles			0	65 300	(65 300)
RESULTAT EXCEPTIONNEL			0	186 988	(186 988)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					
Impôts sur les bénéfices					
TOTAL DES PRODUITS			346 712	490 526	(143 814)
TOTAL DES CHARGES			346 712	303 538	43 174
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			0	186 988	(186 988)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

INVIVO FOUNDATION

4 - Faits caractéristiques

INVIVO FOUNDATION est un fonds de dotation créé le 14 septembre 2016.

Ce fonds de dotation a pour objet de soutenir et développer des activités d'intérêt général à caractère scientifique, éducatif, social et culturel en particulier dans le domaine de l'agriculture.

4.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'a marqué l'exercice clos au 30 juin 2024.

4.2 CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu.

5 - Règles et méthodes comptables

5.1 PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec le dernier règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N°2018-06 du 5 décembre 2018, appliqué pour la première fois aux comptes clos au 30 septembre 2021.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

5.2 ACTIF IMMOBILISE

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée comme suit :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires);
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production;
- les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à la valeur vénale;
- les actifs acquis par voie d'échange ou d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans l'acte;
- les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Immobilisations financières

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

La valeur d'utilité des titres s'apprécie par rapport à une méthode multicritères (quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte, le cas échéant, de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale, rentabilité, perspectives d'avenir et intérêt).

Par dérogation au principe du PCG, les reprises de dépréciations relatives aux titres de participation sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel.

5.3 ACTIF CIRCULANT

✓ **Autres Créances:**

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les appels à dons dont l'encaissement est sans risque sont comptabilisés à leur fait générateur.

✓ **Disponibilités :**

Les liquidités disponibles en banque et en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

6 - Actif immobilisé

Immobilisations financières

Variations des valeurs brutes

Immobilisations financières (en euros)	Valeurs brutes					Exercice N
	Exercice N-1	Augmentations		Diminutions		
		Acquisitions	Réévaluations	Cess./Rbt	Virements	
Participations selon la méthode de MEE						
Titres de participations	0	50 000	0	0	0	50 000
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAUX	0	50 000	0	0	0	50 000

InVivo Foundation a pris une participation de 2,87 % dans le capital de la société EVERY1COUNTS pour une somme de 50 000 €

7 - Actif circulant

Disponibilités

Variations des valeurs brutes

Disponibilités (en euros)	Variations des valeurs brutes			
	Exercice N-1	Variation de l'exercice	Autres	Exercice N
Actions propres				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	324 978	(186 361)	0	138 618
TOTAUX	324 978	(186 361)	0	138 618

8 - Autres informations diverses

Tableau de Variation des Fonds Associatifs

Fonds Associatifs (en euros)	Exercice N-1	Augmentation	Diminution	Exercice N
Dons Consomptibles reçus	1 909 345,00	363 988		2 273 333,21
Dons Consomptibles utilisés	(1 776 736,29)		(346 712)	(2 123 448,13)
TOTAUX	132 609	363 988	(346 712)	149 885

L'augmentation des dons consommables reçus inclut notamment l'affectation de résultat de l'année précédente de 186 988.21€ correspondant à la plus-value sur cession de titres.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu.

INVIVO FOUNDATION

Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008
(déclaré en préfecture de Paris le 10 octobre 2016)
83 avenue de la Grande Armée – 75116 PARIS
SIREN : 823 812 029

(le « Fonds »)

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

ADOpte PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 NOVEMBRE 2024

En application des dispositions de l'article 8 du Décret n°2009-158, tel que modifié par le Décret n°2017-908 en date du 6 mai 2017 (art.22) et de l'article 13(2) des Statuts, le Conseil d'administration d'INVIVO FOUNDATION a adopté le présent rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 qui lui a été présenté par le Président.

Sont joints au présent rapport :

- Les comptes annuels du Fonds au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024,
- L'extrait de la délibération du Conseil d'administration ayant adopté le présent rapport,
- Le rapport du Commissaire aux comptes.

1. ACTIVITE DU FONDS DE DOTATION

Le Fonds a mobilisé les énergies, compétences et moyens pour porter des projets d'intérêt général permettant d'exercer fièrement le métier d'agriculteur et d'en vivre pleinement. Il a agi sur la diffusion du progrès technologique permettant de renouveler les pratiques professionnelles et de développer des solutions nouvelles pour œuvrer à une alimentation durable qui préserve les ressources naturelles.

INVIVO FOUNDATION a également engagé sur l'exercice des actions d'intérêt général qui redonnent au secteur de l'attractivité pour attirer les générations futures, tout en promouvant des initiatives mettant en valeur les bienfaits de la nature.

1.1. FONCTIONNEMENT INTERNE DU FONDS DE DOTATION

La gouvernance d'INVIVO FOUNDATION s'appuie sur un conseil d'administration composé à la clôture de l'exercice de sept personnes, parmi lesquelles a été désigné le Président. Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an.

Les membres du Conseil d'administration à la clôture de l'exercice étaient les suivants :

- Le président, personnalité qualifiée : Philippe Mangin,
- Deux personnes issues de l'Union InVivo : Jérôme Calteau, Président du Conseil d'administration, et Thierry Blandinières, Directeur Général,
- Deux salariés du groupe InVivo : Fanny Sibeud et Olivier Clyti.

Le délégué général désigné est Sébastien Graff.

L'équipe opérationnelle d'INVIVO FOUNDATION est composée de :

- Tiphaine Dutrieux, responsable du suivi de projets.

1.2. RAPPORTS AVEC LES TIERS

Pour la réalisation de son activité d'intérêt général, le Fonds a recours à plusieurs modes d'actions :

- Financement de projets,
- Accompagnement de structures sociales et innovantes,
- Actions d'animation de communication et de mise en valeur de projets.

Dans ce cadre, le Fonds utilise des moyens techniques et humains au sein du Groupe InVivo, essentiellement facturés par la société INVIVO GROUP.

Le Fonds entretient des partenariats divers dans le respect de son objet, à savoir :

- SOLAAL, partenariat dans le cadre du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Fondation Ronald McDonald Jardins et Santé et les Petites Sœurs des Pauvres, partenariat dans le cadre de la conception de jardin multisensoriel pour que chacun accède aux bienfaits de la nature ;
- Fondation du Patrimoine, partenariat pour évaluer la valeur environnementale et économique de haies plantées dans les Deux-Sèvres ;
- Fédération France Nature Environnement, partenariat dans le cadre d'un projet de sensibilisation participatif permettant aux citoyens de réaliser un comptage des hérissons, sentinelle de la biodiversité ;
- L'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, dans le cadre d'une Chaire Vigne et Vin ;
- L'Université de Technologie de Troyes (UTT), et la Fondation UTT, dans le cadre du projet de Chaire Transition des Territoires Agricoles (CTTA) ;
- GreenBee et Ma Petite Planète dans le cadre de l'appel à projets auprès des collaborateurs ;
- EVERY1COUNTS, dans le cadre du projet de Régénération en viticulture, TERRA 360 ;
- Consortium OP2B, BIOECONOMY FOR CHANGE, dans le cadre d'une étude de veille scientifique et technologie sur la valorisation des sons de blé en cosmétique.

1.3. FAITS MARQUANTS

- **Réunions du Conseil d'administration :**

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, le Conseil d'administration s'est réuni :

- Le 4 juillet 2023, et
- Le 30 novembre 2023 afin d'approuver les comptes clos le 30 juin 2023.

• **Communication réalisée par le fonds de dotation :**

Une soirée annuelle, rassemblant les partenaires actuels et futurs du Fonds, a eu lieu le 4 juillet 2023.

Une campagne de communication autour d'un appel à projets auprès des collaborateurs a été réalisée en janvier 2024.

Un travail de refonte de l'identité visuelle du Fonds a été réalisé avec l'agence Pixelis.

Un rapport magazine INVIVO FOUNDATION a été édité et distribué lors du Congrès annuel de l'UNION INVIVO. Au travers de cette publication, ont été partagés la prise de position et l'éclairage d'INVIVO FOUNDATION, avec un focus sur le sujet central de la régénération sociale, économique et environnementale.

• **Gouvernance**

Par décision en date du 26 février 2024, le Directoire d'InVivo Group a :

- Désigné Philippe Mangin en qualité de Président du Conseil d'administration d'INVIVO FOUNDATION pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'au 24 février 2025, en remplacement de Thierry Blandinières ;
- Constaté l'expiration des mandats de Philippe Hamelin et Bruno Kessler le 22 février 2024 ;
- Renouvelé le mandat de Fanny Sibeud jusqu'au 24 février 2025.

• **Participation**

Le 18 décembre 2023, INVIVO FOUNDATION a pris une participation dans la société EVERY1COUNTS pour un montant de 50.000 € (soit 2,87%), par voie de souscription à 250 actions nouvelles de 1€ de valeur nominale chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 200 €. Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet « Plateforme de la Biodiversité : Vigne / Terra 360 », qui consiste à coconstruire avec la start-up EVERY1COUNTS une plateforme digitale de gestion des données afin de mesurer la biodiversité, dans un premier temps en viticulture, en vue d'un déploiement ultérieur à grande échelle dans le monde.

2. ACTIONS D'INTERET GENERAL FINANCEES PAR LE FONDS DE DOTATION

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, le Fonds a procédé au financement des actions d'intérêt général suivantes :

DESCRIPTIF DE L'ACTION D'INTERET GENERAL	MONTANT DU FINANCEMENT	IDENTITE DU BENEFICIAIRE
Soutien financier à la Fondation du patrimoine destiné à contribuer au financement, par l'intermédiaire de celle-ci, du projet de plantation de haies dans les Deux-Sèvres et de mesure d'impact de la plantation de haies sur des exploitations agricoles dans les Deux-Sèvres	20.000,00 €	La Fondation du patrimoine

Partenariat dans le cadre de l'Opération Hérisson (Programme national de préservation des populations de hérissons)	60.000,00 €	Fédération France Nature Environnement
Partenariat dans le cadre de création de jardins urbain multisensoriel pour que chacun accède aux bienfaits de la nature	4.622,71 €	Fondation Ronald McDonald
	10.000,00 €	Jardins et Santé
	20.000,00 €	Petites Sœurs des Pauvres
Projet de Régénération en viticulture, TERRA 360	17.654,40 €	DUBERNET
	2.400,00 €	DESCOLLONGES
	852,00 €	PERMAVINEA
Appel à projets collaborateurs	3.000,00 €	GREEN BEE
	1.500,00 €	Ma Petite Planète
Chaire Vigne et Vin	14.000,00 €	L'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
Soutien à l'association SOLAAL	1.500,00 €	SOLAAL
Soutien à une étude sur la transformation de l'utilisation des ressources en eau dans les jardins	24.000,00 €	Care opibus
Soutien dans le cadre d'une étude de veille scientifique et technologique sur la valorisation des sons de blé en cosmétique	14.958,00 €	BIOECONOMY FOR CHANGE
Prise de participation dans Every1Counts, plateforme digitale de gestion des données afin de mesurer la biodiversité	50.000,00 €	Every1counts
Projet de Chaire Transition des Territoires Agricoles (CTTA)	20.000,00 €	La Fondation UTT
TOTAL	264 487,11 €	

3. PERSONNES MORALES BENEFICIAIRES DES REDISTRIBUTIONS

Non applicable.

4. INFORMATIONS RELATIVES A L'APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE

Il est précisé qu'INVIVO FOUNDATION n'a pas fait appel public à la générosité.

5. LISTE DES LIBERALITES RECUES

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, INVIVO FOUNDATION a reçu les libéralités suivantes :

- **Donateur** : TERACTION SA
Don : 30.000,00 euros
Date du versement : 22/05/2024
Mode de versement du don : virement
Affectation : Financement des actions d'intérêt général et charges de structure

- **Donateur** : INVIVO GROUP
Don : 140.000,00 euros
Date du versement : 15/04/2024
Mode de versement du don : virement
Affectation : Financement des actions d'intérêt général et charges de structure
- **Donateur** : CORDIER
Don : 7.000,00 euros
Date du versement : 24/06/2024
Mode de versement du don : virement
Affectation : Financement des actions d'intérêt général et charges de structure

6. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le présent rapport a été porté à la connaissance du Commissaire aux comptes dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes annuels.

Le rapport du Commissaire aux comptes est joint au présent rapport d'activité.

7. MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat du Commissaire aux comptes, la société GMBA MONTIEL LABORDE, arrivera à expiration lors du Conseil d'administration appelé à se prononcer sur les comptes clos le 30 juin 2028.

8. MANDAT DU DELEGUE GENERAL

Nous vous rappelons que le mandat de Délégué Général d'INVIVO FOUNDATION de Monsieur Sébastien Graff, renouvelé par décision du Conseil d'administration en date du 23 novembre 2022, arrive à expiration à l'issue du Conseil d'administration appelé à se prononcer sur les comptes clos en 2024, et que le Conseil est donc appelé à se prononcer sur la désignation d'un nouveau Délégué Général.

Le rapport d'activité et ses annexes seront adressés à la préfecture de Paris, dans le délai de six mois suivant la clôture de l'exercice au 30 juin 2024, soit au plus tard le 31 décembre 2024.

Monsieur Philippe Mangin,
Président

Signé par :

DBD03EC88DD94F2...